

RCS : FORT DE FRANCE

Code greffe : 9721

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de FORT DE FRANCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1982 B 00154

Numéro SIREN : 325 400 943

Nom ou dénomination : SOCIETE COMMERCIALE D'INFORMATIQUE ET DE PARTICIPATION

Ce dépôt a été enregistré le 20/07/2021 sous le numéro de dépôt 11048

**SOCIÉTÉ COMMERCIALE D'INFORMATIQUE ET DE PARTICIPATION
(SOCIPAR)**

**Société par actions simplifiée au capital de 1.680.208 euros
siège social : ZI de Place d'Armes 97232 Le Lamentin
325.400.943 RCS Fort-de-France**

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 16 JUILLET 2021

Les soussignés :

La SC DE PARTICIPATION J.B.H.

Représentée par Monsieur Hubert Aubéry, son gérant en exercice,
Propriétaire de cent vingt deux actions,

Ci 122

La SC TEAM,

Représentée par Monsieur François Aubéry, son gérant en exercice,
Propriétaire de trois mille six cent vingt neuf actions

Ci 3.629

Monsieur Bertrand Aubéry,

Propriétaire de cinquante cinq actions,

Ci 55

La SC 2A2P,

Représentée par Monsieur Bertrand Aubéry, son gérant en exercice,
Propriétaire de trois mille cinq cent quatre vingt neuf actions

Ci 3.589

Monsieur Hubert Aubéry,

Propriétaire de cinquante cinq actions,

Ci 55

La SC CAP,

Représentée par Monsieur Hubert Aubéry, son gérant en exercice,
Propriétaire de trois mille cinq cent quatre vingt neuf actions

Ci 3.589

TOTAL : **11.039**

Après avoir exposé :

1° Qu'ils sont les seuls associés de la société SOCIPAR dénommée en tête des présentes (la « Société ») ;

2° Qu'aux termes de l'article 23 des statuts, les décisions collectives peuvent résulter de l'établissement d'un procès-verbal de décisions signé par tous les associés ;

3° Qu'ils ont pris connaissance des documents suivants :

- Les statuts de la Société.
- Le projet des résolutions soumises à l'approbation de la collectivité des associés.

Sont convenus de prendre les décisions suivantes relatives à :

1. Départ de Monsieur José Aubéry en qualité de Directeur général et de membre du Comité de Direction.
2. Délégation de pouvoirs en vue des formalités.

PREMIÈRE RÉOLUTION

La collectivité des associés, connaissance prise du décès de Monsieur José Aubéry survenu le 10 mars 2021, prend acte qu'il n'est plus Directeur général à compter de ce jour.

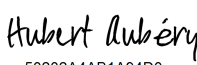
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉOLUTION

La collectivité des associés confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Le présent acte sous seing privé, constatant les décisions des associés, sera reporté sur le registre des délibérations et décisions tenu au siège social de la Société.

DocuSigned by:

50202A4AB1A94D0
SC DE PARTICIPATION JBH
Représentée par
Hubert Aubéry

DocuSigned by:

F113CE8D724F4D2
SC TEAM
Représentée par
François Aubéry

DocuSigned by:
Bertrand Aubéry
B7E7A79F2AE848E...
Bertrand Aubéry

DocuSigned by:
Bertrand Aubéry
B7E7A79F2AE848E...
SC 2A2P
Représentée par
Bertrand Aubéry

DocuSigned by:
Hubert Aubéry
50202A4AB1A94D0...
Hubert Aubéry

DocuSigned by:
Hubert Aubéry
50202A4AB1A94D0...
SC CAP
Représentée par
Hubert Aubéry